

FONTAINE PAJOT SA

Zone Industrielle

17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 août 2023

HLP AUDIT

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES Cedex 4

EURECAC

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

FONTAINE PAJOT SA

Siège social : Zone Industrielle - 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS
Au capital de 1 916 958 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 août 2023

Aux actionnaires de la société FONTAINE PAJOT SA,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FONTAINE PAJOT SA relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- La note « Stocks » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des stocks. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et leur correcte application. Nous nous sommes assurés de l'existence de ces stocks et de la correcte séparation des exercices.
- La note « Ecart d'acquisition » de l'annexe indique le traitement comptable et les méthodes de valorisation relative aux écarts d'acquisition positifs. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés du caractère approprié des méthodes retenues pour ces actifs.
- Les notes « Définition du périmètre de consolidation » et « variation du périmètre de consolidation » de l'annexe des comptes consolidés informent sur les variations de périmètre intervenus sur l'exercice. Dans le cadre de nos travaux, nous avons vérifié la correcte application des règles et traitements comptables relatifs aux entrées de périmètre ayant eu lieu sur l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

IV - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

3 chemin du Pressoir Chênaie
BP 58604
44186 NANTES CEDEX 4

1 rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

-
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
 - il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
 - concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes

Fait à Nantes et Lagord, le

HLP Audit

Commissaire aux Comptes

DocuSigned by:

3FECA59BA1E1499...

Estelle Le Bihan

Associée

EURECAC

Commissaire aux Comptes

DocuSigned by:

3FB928B56D8F439...

Valérie GUIBERT

Associée

États financiers

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Notes	31/08/2023	31/08/2022
Chiffre d'affaires	11	276 821 797	219 864 546
Autres produits d'exploitation	12	21 132 480	15 991 676
Produits d'exploitation		297 954 276	235 856 222
Achats consommés		(152 339 489)	(115 808 113)
Charges externes		(41 092 688)	(31 954 755)
Impôts et taxes		(2 230 265)	(2 174 747)
Charges de personnel		(56 827 698)	(48 155 532)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(11 857 923)	(11 877 624)
Charges d'exploitation		(264 348 062)	(209 970 772)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		33 606 214	25 885 450
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		(13 000 000)	
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA		20 606 214	25 885 450
Produits financiers		3 598 782	814 337
Charges financières		(2 868 758)	(3 558 897)
Résultat financier		730 024	(2 744 560)
Produits exceptionnels		1 246 723	1 676 807
Charges exceptionnelles		(2 741 506)	(1 604 993)
Résultat exceptionnel		(1 494 783)	71 814
Impôts sur les résultats		(8 719 100)	(7 378 791)
Résultat net des entreprises intégrées		11 122 355	15 833 913
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		11 122 355	15 833 913
Intérêts minoritaires		(307 778)	(77 644)
Résultat net (part du groupe)		11 430 133	15 911 557
Résultat net (Part du groupe)		11 430 133	15 911 557
Contrôle		0	(0)
Résultat par action		6,86	9,55
Résultat dilué par action		6,86	9,55

Bilan consolidé

Bilan Actif		31/08/2023	31/08/2022
Immobilisations incorporelles	2	40 922 333	43 582 662
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	1	27 515 936	39 903 081
Immobilisations corporelles	2	36 914 485	36 900 571
Immobilisations financières	3	633 304	481 686
Titres mis en équivalence			
Actif immobilisé		78 470 123	80 964 919
Stocks et en-cours	4	53 437 864	37 958 861
Clients et comptes rattachés	6	4 299 941	3 363 926
Autres créances et comptes de régularisation	6	14 763 054	7 982 760
<i>Dont Impôts différés Actif</i>		329 117	353 863
Valeurs mobilières de placement	7	76 541 553	70 479 588
Disponibilités		68 148 615	68 953 074
Actif circulant		217 191 027	188 738 209
Total Actif		295 661 150	269 703 128

Bilan Passif		31/08/2023	31/08/2022
Capital		1 916 958	1 916 958
Primes liées au capital		5 402 078	5 402 078
Ecart de réévaluation			
Réserves		60 015 766	47 532 897
Résultat net (Part du groupe)		11 430 133	15 911 557
Capitaux propres (Part du groupe)		78 764 935	70 763 490
Intérêts minoritaires		4 724 804	759 272
Autres fonds propres		22 014	27 406
Total des capitaux propres		83 511 752	71 550 168
Ecart d'acquisition passif			
Provisions pour risques et charges	8	7 500 979	9 274 171
Provisions		7 500 979	9 274 171
Dettes financières	9	26 589 551	29 766 754
Fournisseurs et comptes rattachés	10	32 233 241	19 344 254
Autres dettes et comptes de régularisation	10	145 825 627	139 767 780
<i>Dont Impôts différés Passif</i>		176 941	391 566
Dettes		204 648 418	188 878 788
Total Passif		295 661 150	269 703 128

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Nature (en k€uros)	31/08/2023	31/08/2022
Résultat net total des entités consolidées	11 122	15 834
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	21 280	10 053
Variation de l'impôt différé	(190)	212
Eléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur		
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	159	(1 418)
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE		
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	9	65
Marge brute d'autofinancement	32 381	24 747
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(3 675)	29 817
Décomposition :		
Variation nette des stocks	(12 760)	(12 210)
Variation nette des clients et comptes rattachés	(634)	(1 839)
Variation nette des autres postes d'actifs	13 374	(1 967)
Variation des rubriques de liaison	58	(2)
Variation nette des fournisseurs et comptes rattachés	7 795	3 695
Variation nette des autres postes du passif	(11 509)	42 141
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	28 706	54 564
Acquisitions d'immobilisations	(9 595)	(8 209)
Cessions d'immobilisations	201	2 575
Réduction des autres immobilisations financières	-	3
Incidence des variations de périmètre	202	(5 827)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(9 193)	(11 458)
Émissions d'emprunts	1 683	14 885
Remboursements d'emprunts	(8 649)	(20 124)
Variation des subventions d'investissements	(8)	18
Dividendes reçus/versés de la société mère	(3 337)	(3 052)
Augmentations / réductions de capital	(4 510)	500
Actionnaires minoritaires : capital appelé non versé	(494)	
Variation nette des concours bancaires	1 670	12
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	(13 645)	(7 763)
Variation de change sur la trésorerie (IV)	19	1
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	19	1
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	5 887	35 344
Trésorerie : ouverture	139 544	104 097
Trésorerie : ouverture	139 544	104 097
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass. / Chg méthode/ Juste valeur	(4)	102
Trésorerie : clôture	145 427	139 544

Variations des capitaux propres

Variation Capitaux propres Groupe FP

Nature (en k€)	Montants
Situation nette consolidée FP réelle 31 août 2021	57 938
Résultat consolidé 31 août 2022 Groupe FP	15 912
Dividendes Fontaine Pajot versés	(3 052)
Impact entrée Alternative Energies (écart taux Impôt différé sur activation déficits taux 25% au lieu de 26,5%)	2
Correction ouverture MCC	(37)
Impact LCM	(0)
Ecart conversion MCC	2
Situation nette consolidée FP théorique 31 août 2022	70 763
Situation nette consolidée FP réelle 31 août 2022	70 763
Résultat consolidé 31 août 2023	11 430
Impact écart de change sur valeur acquisition FCPB par PRAO	(135)
Dividendes Fontaine Pajot	(3 337)
Correction ouverture MCC	29
Ecart conversion MCC	(6)
Ecart conversion entités US	20
Situation nette consolidée FP théorique 31 août 2023	78 765
Situation nette consolidée FP réelle 31 août 2023	78 765

Variation Minoritaires Groupe FP

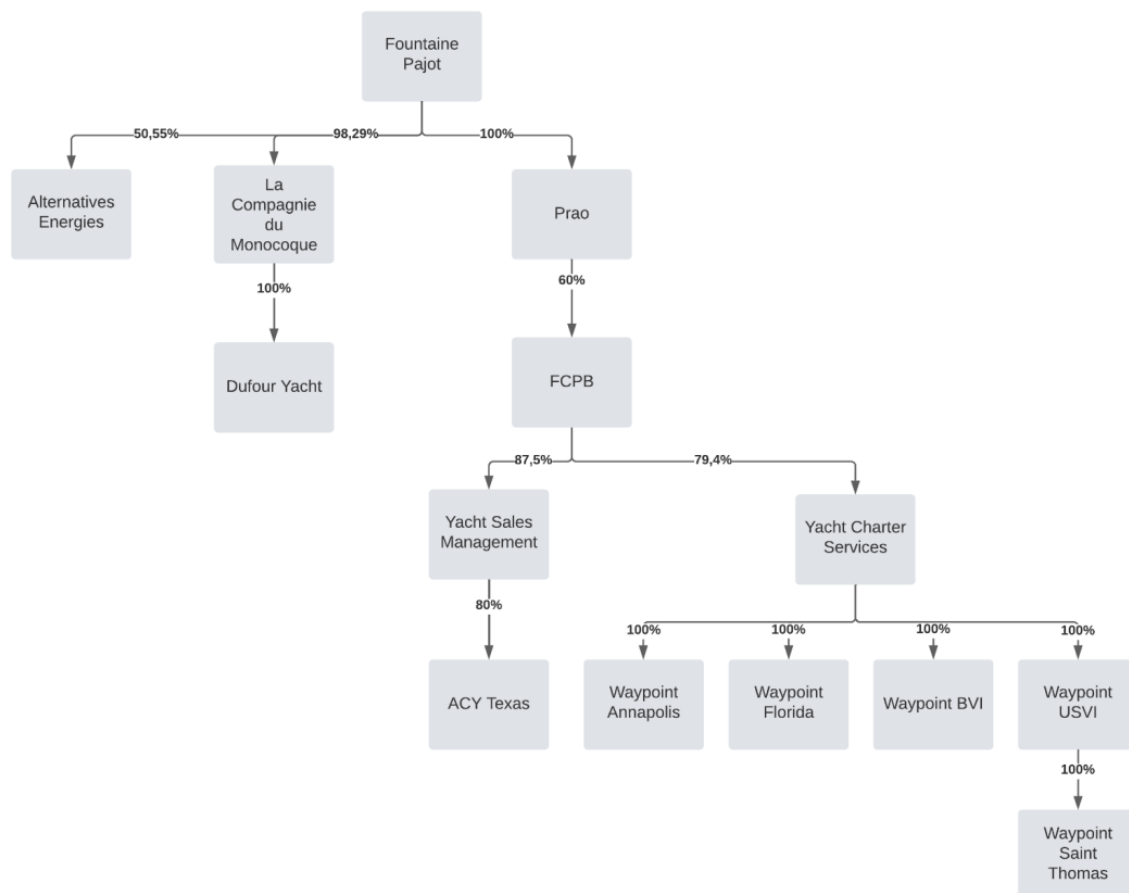
Nature (en k€)	Montants
Situation nette consolidée FP réelle 31 août 2021 QP minoritaires	4 735
Résultat minoritaires 31 août 2022 Groupe FP	(78)
Entrée de périmètre Alternative Energies	361
Correction ouverture MCC	(9)
Quote-part minoritaires de l'augmentation de capital social LCM	94
Rachat minoritaires LCM	(4 344)
Ecart conversion MCC	0
Autre impact LCM	0
	0
Situation nette consolidée FP théorique 31 août 2022 QP minoritaires	759
Situation nette consolidée FP réelle 31 août 2022 QP minoritaires	759
Résultat minoritaire 31 août 2023 Groupe FP	(308)
Correction ouverture MCC	7
Ecart conversion	20
Minoritaires sur capital social FCPB	2 995
Minoritaires sur capital social YSM	891
Minoritaires sur YCS	302
Minoritaires sur ACY TEXAS	58
Situation nette consolidée FP théorique 31 août 2023 QP minoritaires	4 725
Situation nette consolidée FP réelle 31 août 2023 QP minoritaires	4 725

Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Présentation du groupe et évolution

Périmètre de consolidation - Groupe Fountaine Pajot

Libellé	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode	% d'intégration	Statut	Ajusté	Taux palier
ACY TEXAS	80,00%	42,00%	IG	100,00%	E	-	52,50%
ALTERNATIVES ENERGIES	50,55%	50,55%	IG	100,00%	SV	-	100,00%
DUFOUR	100,00%	98,29%	IG	100,00%	SV	-	98,29%
FCPB	60,00%	60,00%	IG	100,00%	E	-	100,00%
FONTAINE PAJOT	100,00%	100,00%	IG	100,00%	M	-	100,00%
LA COMPAGNIE DU MONOCOQUE	98,29%	98,29%	IG	100,00%	SV	-	100,00%
MCC	80,00%	80,00%	IG	100,00%	SV	-	100,00%
PRAO	100,00%	100,00%	IG	100,00%	E	-	100,00%
YACHT CHARTER SERVICES	79,40%	47,64%	IG	100,00%	E	-	60,00%
YACHT SALES MANAGEMENT	87,50%	52,50%	IG	100,00%	E	-	60,00%



Au cours de l'exercice clos le 31 août 2023, le Groupe Fountaine Pajot a créé une filiale, la société Prao, détenue à 100%, afin d'acquérir la branche distribution et charters aux Etats-Unis. Les nouvelles entités US entrantes sont le sous-groupe Yacht Charter Services (ACY Florida, YSC Annapolis, YSC BVI, YSC Florida, YSD USVI), ainsi que Yacht Sales Management et sa filiale Acy Texas. L'entrée dans le périmètre de ces entités est en date du 28 avril 2023.

Toutes les entités sont consolidées par méthode d'intégration globale.

Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2023, le Groupe Fountaine Pajot a créé une filiale, la société Prao, détenue à 100%, afin d'acquérir la branche distribution aux Etats-Unis. Les nouvelles entités US entrantes sont le sous-groupe Yacht Charter Services, ainsi que Yacht Sales Management et sa filiale Acy Texas.

Les autres faits marquants de l'exercice concernant les entités du groupe sont les suivants :

- Dufour Yachts :
Par ailleurs, un contrôle fiscal avait débuté le 8 mars 2016 portant sur les exercices du 1^{er} août 2012 au 31 juillet 2015. Une proposition de rectification a été adressée à la société le 26 septembre 2016, laquelle a été en partie abandonnée par l'Administration Fiscale. Le jugement du Tribunal Administratif de Poitiers, reçu le 16 novembre 2020, rejette la requête de DUFOUR YACHTS. La société a poursuivi son action en Cour d'Appel. La Cour Administrative d'Appel de Bordeaux a rejeté la demande de Dufour Yachts par décision du 4 juillet 2023. Ainsi, Dufour Yachts a définitivement imputé de son déficit fiscal reportable la somme de 3 392 857 €, portant ainsi le déficit reportable à 32,5 m€ au 31 août 2023.
- Autres entités : aucun fait marquant n'est à signaler sur la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023.

Evénements postérieurs à la clôture ayant une incidence sur les comptes annuels

Aucun fait marquant postérieur à la clôture n'est à signaler.

Changements de méthodes

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable pour les comptes clos au 31 août 2023.

Comptes consolidés et incidence des effets de périmètre

Les comptes consolidés arrêtés au 31 août 2023 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2020-01, de même que les comptes arrêtés au 31 août 2022.

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par la loi n°85.11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n°86.221 du 17 février 1986, ainsi que par le règlement du CRC n° 99-02 du 22 juin 1999, modifié par le règlement du CRC n° 2005-10 du 3 novembre 2005, le règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015, le règlement ANC n°2016-08 du 2 décembre 2016 et par le règlement ANC n°2020-01.

Le Groupe a adopté le règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015. A la date de première application de ce nouveau règlement, le Groupe a choisi de conserver les durées d'amortissement antérieurement déterminées pour tous les écarts d'acquisition déjà inscrits au bilan consolidé. En revanche, le caractère amortissable ou non amortissable des nouveaux écarts d'acquisition générés à compter du 1^{er} janvier 2016, est déterminé selon les nouvelles règles.

L'exercice clos le 31 août 2023 a une durée de douze mois, comme l'exercice clos le 31 août 2022.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées, à l'exception des entités US nouvellement créées pour lesquelles un arrêté intermédiaire a été effectué au 31 août 2023.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle exclusif par une société résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre entreprise,
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une entreprise en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

Dans l'intégration globale, le bilan consolidé reprend les éléments du patrimoine de la société consolidante, à l'exception des titres des sociétés consolidées à la valeur desquels est substitué l'ensemble des éléments actifs et passifs constitutifs des capitaux propres de ces sociétés déterminés selon les règles de consolidation. Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Au 31 août 2023, le périmètre comprend quinze sociétés en intégration globale, contre cinq au 31 août 2022.

Variation du périmètre de consolidation

Cf. Présentation du groupe.

Les entités entrantes au cours de l'exercice 2022/2023 sont les suivantes :

- PRAO,
- FCPB,
- YACHT SALES MANGEMENT,
- ACY TEXAS,
- YACHT CHARTER SERVICES,
- WAYPOINT ANNAPOLIS,

- WAYPOINT FLORIDA,
- WAYPOINT BVI,
- WAYPOINT USVI,
- WAYPOINT SAINT-THOMAS.

Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture ».

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

L'écart de conversion qui en résulte est directement affecté en « Primes et réserves » dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres.

- Écarts d'acquisition positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Écarts d'acquisition ».

En application du règlement ANC n°2015.07, il a été déterminé que les écarts d'acquisition avaient une durée d'utilisation non limitée et n'étaient pas amortis. En contrepartie, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable. Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies.

Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

Au 31 août 2023, les écarts d'acquisition positifs ne font l'objet d'aucun amortissement.

Les tests de dépréciation pratiqués annuellement sur la base de perspectives de cash-flows futurs ont conduit à une dépréciation de 13 m€ à la clôture de l'exercice 31 août 2023.

- Écarts d'acquisition négatifs

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ».

Au 31 août 2023, le groupe Fontaine Pajot ne présente pas d'écart d'acquisition négatif.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sont arrêtés par le Conseil d'Administration. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe.

Les résultats en provenance des filiales consolidées sont neutralisés. La marge issue de transactions entre les sociétés consolidées relatives aux marchandises figurant en stock à la clôture est neutralisée, si significative.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus ou à leur coût de production.

- Immobilisations incorporelles

Le Groupe applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherche et développement à l'actif. Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :

- La faisabilité technique en vue de sa mise en vente,
- L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre,
- Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation,
- L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs,
- La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente,
- Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.

Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en brevets, marques, droits et valeurs similaires. Les dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation par les entreprises :

- | | |
|---------------------------------------|------------|
| - Brevets et logiciels | 1 à 5 ans |
| - Frais de recherche de développement | 4 à 8 ans |
| - Autres | 3 à 10 ans |

Les fonds de commerce inscrits à l'actif pour environ 10 m€ correspondent à l'acquisition puis à l'apport de la clientèle et des branches d'activité aux Etats-Unis en 2023. S'agissant d'opérations d'avril 2023, il n'est pas constaté de dépréciation. Un impairment test sera pratiqué annuellement.

Les fonds de commerce précédemment amortis des filiales américaines n'ont pas donné lieu à des amortissements complémentaires, dans une logique d'harmonisation des méthodes des comptes consolidés.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession.

La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- | | |
|--|-------------|
| - Constructions | 10 à 30 ans |
| - Installations générales | 3 à 10 ans |
| - Matériel outillage | 1 à 10 ans |
| - Matériel de transport | 1 à 5 ans |
| - Matériel de bureau, informatique et mobilier | 2 à 10 ans |
| - Mobilier de bureau | 2 à 8 ans |

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.

- Dépréciation des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks sont valorisés au prix de revient moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks de produits finis sont évalués au coût de revient de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs et les frais généraux de production engagés.

Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et marchandises et valeur d'usage pour les travaux en cours et matières premières) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en comptes de régularisation.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Le solde des charges à répartir a été retraité en consolidation.

Contrats de location financement

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés, conformément au règlement CRC n°99-02, à l'actif pour leur prix de revient et amortis selon les durées d'utilisation. En contrepartie, une dette financière est inscrite au passif.

Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :

- Le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- Le contrat contient une option d'achat et les conditions d'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
- La valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien à la date de conclusion du bail.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Reconnaissance des produits

La société reconnaît le chiffre d'affaires à la date de mise à disposition du bien. La mise à disposition correspond à la date à partir de laquelle le bateau peut être enlevé par le client, cette date faisant l'objet d'une confirmation du client. A cette date, les risques et avantages les plus importants ont été transmis au client.

Modalités de calcul du résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent essentiellement des salariés en activité. Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

- Régimes à cotisations définies : Le Groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraites et de prévoyance.
- Ces régimes donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, auxquelles se rajoutent :
 - d'autres engagements de retraite et compléments de retraite ;
 - les autres avantages long terme, soit principalement les médailles du travail et le capital temps ;
 - les régimes de couverture de frais médicaux.

Les paramètres retenus pour l'évaluation de la provision pour indemnités de départ en retraite du Groupe sont les suivants :

- Initiative du départ	Salarié,
- Taux d'actualisation	3,60% à 3,70% au 31 août 2023,
- Taux de progression salariale	2%,
- Turn Over	1%,
- Taux de charges sociales	entre 35% et 45% selon les profils,
- Age minimum de départ	65 ans,
- Convention collective	Navigation de plaisance.

Ces indemnités ont fait l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges.

A noter que l'engagement retraite de la société FOUNTAINE PAJOT de 1 239 k€ au 31 août 2023, est couvert par des versements à une compagnie d'assurance.

La provision Indemnité de Fin de Carrière de Dufour Yachts au 31 août 2022 avait été retenue pour le montant de l'évaluation au 28 février 2022, en l'absence d'informations au 31 août 2022. Une évaluation a de nouveau été effectuée au 31 août 2023 à hauteur de 1 096 k€.

Les entités US n'étant pas soumises à la législation applicable en France au titre des indemnités retraite, et compte tenu d'un effectif récent, il n'a pas été provisionné d'engagement IFC sur lesdites sociétés.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1 - Ecart d'acquisition (goodwill)

Libellé	31/08/2022	31/08/2023	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	39 903 081	40 515 936	599 446			13 409		
Dépréciations des écarts d'acquisition		(13 000 000)			(13 000 000)			
Valeur nette	39 903 081	27 515 936	599 446		(13 000 000)	13 409		

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

▪ DUFOUR YACHTS	39 887 872 €
▪ LA COMPAGNIE DU MONOCOQUE (sous-jacent DUFOUR YACHTS)	- 533 519 €
▪ ALTERNATIVES ENERGIES	548 728 €
▪ Filiales sous-groupe YACHT CHARTER SERVICES	579 927 €
▪ ACY TEXAS	32 928 €

Au 31 août 2023, le Groupe FOUNTAINE PAJOT ne présente pas d'écart d'acquisition négatif.

Au titre de la consolidation en date du 31 août 2023, les écarts d'acquisition ne font l'objet d'aucun amortissement.

Des tests de dépréciation sont pratiqués, lors de chacune des clôtures annuelles, sur la base de perspectives de cash flows futurs. Une dépréciation de 13 m€ a été constituée à la clôture 31 août 2023 concernant l'écart d'acquisition affecté à l'entité Dufour Yachts.

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	31/08/2022	31/08/2023	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	40 000	100 309	60 035		274		
Frais de développement	5 785 481	7 959 530	701 247				1 472 802
Concessions, brevets et droits similaires	3 757 700	3 975 016	77 541		431	43 367	95 975
Fonds commercial	106 714	10 481 255	857 545		47 150		9 469 846
Autres immobilisations incorporelles	50 809	110 446	59 637				
Autres immobilisations incorporelles	39 903 081	40 515 936			13 409	599 446	
Immobilisations incorporelles en cours	1 733 727	260 925					(1 472 802)
Immobilisations incorporelles	51 377 513	63 403 417	1 756 005		61 264	642 813	9 565 822
Terrains	1 946 930	1 905 312		(41 619)			
Agencements et aménagements de terrains	1 130 416	1 130 416					
Constructions	31 880 510	31 322 702	571 460	(1 116 206)	(13 063)		
Constructions sur sol d'autrui	404 858	404 858					
Installations techniques, matériel & outillage	66 255 700	69 938 395	6 179 074	(4 320 210)	(2 401)		1 826 234
Autres immobilisations corporelles	10 607 585	11 598 619	522 026	(104 389)	8 436	366 037	198 923
Immobilisations corporelles en cours	2 607 043	1 116 778	423 291				(1 913 556)
Immobilisations corporelles	114 833 042	117 417 080	7 695 851	(5 582 423)	(7 029)	366 037	111 601
Total	166 210 556	180 820 497	9 451 856	(5 582 423)	54 236	1 008 851	9 677 422
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Immobilisations corporelles	18 618 820	18 618 820					

La colonne « Autres variations » correspond aux virements de postes à postes d'immobilisations en cours, aux corrections du bilan d'ouverture de la filiale MCC, ainsi qu'aux opérations d'apports d'activité lors de la création des filiales US.

Les fonds de commerce inscrits à l'actif pour environ 10 m€ correspondent à l'acquisition puis à l'apport de la clientèle et des branches d'activité aux Etats-Unis en 2023. S'agissant d'opérations d'avril 2023, il n'est pas constaté de dépréciation. Un impairment test sera pratiqué annuellement.

Les fonds de commerce précédemment amortis des filiales américaines n'ont pas donné lieu à des amortissements complémentaires, dans une logique d'harmonisation des méthodes des comptes consolidés.

Ces fonds de commerce concernent :

- Dufour : 107 k€
- Yacht Charter Services : 861 k€
- Yacht Sales Management : 9 513 k€ amortis à hauteur de 643 k€.

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	31/08/2022	31/08/2023	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	(34 333)	(40 000)	(5 667)				
Frais de développement	(4 324 513)	(5 118 438)	(793 925)				
Concessions, brevets et droits similaires	(3 309 123)	(3 543 624)	(232 226)		225	(2 500)	
Fonds commercial		(642 579)			(2 920)		(639 659)
Autres immobilisations incorporelles	(50 658)	(60 218)	(9 560)				
Amortissements des immobilisations incorporelles	(7 718 627)	(9 404 859)	(1 041 378)		(2 695)	(2 500)	(639 659)
Agencements et aménagements de terrains	(405 167)	(466 227)	(61 060)				
Constructions	(17 630 699)	(17 824 369)	(1 313 600)	1 116 206	3 724		
Constructions sur sol d'autrui	(318 404)	(338 647)	(20 243)				
Installations techniques, matériel & outillage	(50 656 063)	(52 184 228)	(5 850 924)	4 320 210	2 308		241
Autres immobilisations corporelles	(8 578 530)	(9 353 408)	(632 987)	104 389	(1 480)	(47 044)	(197 756)
Amortissements des immobilisations corporelles	(77 588 863)	(80 166 880)	(7 878 813)	5 540 805	4 552	(47 044)	(197 516)
Amortissements sur actif immobilisé	(85 307 490)	(89 571 739)	(8 920 191)	5 540 805	1 856	(49 544)	(837 174)
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>	(8 301 820)	(8 892 666)					
<i>Immobilisations corporelles</i>	(8 301 820)	(8 892 666)					

Annexe 2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	31/08/2022	31/08/2023	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Fonds commercial	(76 225)	(76 225)					
Dépréciations des immobilisations incorporelles	(76 225)	(76 225)					
Installations techniques, matériel & outillage	(342 276)	(334 383)		7 893			
Autres immobilisations corporelles	(1 332)	(1 332)					
Dépréciations des immobilisations corporelles	(343 608)	(335 715)		7 893			
Dépréciations sur actif immobilisé	(419 833)	(411 940)		7 893			

Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	31/08/2022	31/08/2023	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	401 727	401 728				(0)		0
Titres immobilisés (non courants)	8 013	8 013						
Prêts		100 000	100 000					
Dépôts et cautionnements versés	71 946	123 563	6 957			(1 051)	29 487	16 225
Immobilisations financières	481 686	633 304	106 957			(1 051)	29 487	16 225
Titres mis en équivalence								
Actifs financiers	481 686	633 304	106 957			(1 051)	29 487	16 225

Libellé	31/08/2023	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Prêts	100 000						100 000
Dépôts et cautionnements versés	123 563						123 563
Total	223 563						223 563

Annexe 3.2. Dépréciation des actifs financiers

Libellé	31/08/2022	31/08/2023	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Dépréciations sur immobilisations financières							
Dépréciations sur actif financier							

Annexe 4. Stocks et encours

Libellé	31/08/2023			31/08/2022		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	13 764 704	(1 058 468)	12 706 236	13 015 452	(1 026 731)	11 988 721
En-cours de biens	33 965 970	(11 991)	33 953 979	25 321 552	(11 211)	25 310 341
Produits intermédiaires finis	2 178 695		2 178 695	406 538		406 538
Stocks de marchandises	4 687 956	(89 001)	4 598 955	332 262	(79 001)	253 261
Stocks et en-cours	54 597 324	(1 159 460)	53 437 864	39 075 805	(1 116 943)	37 958 861

Annexe 5. Impôt différé

Libellé	31/08/2022	31/08/2023	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	(37 703)	152 176	189 880				
Fiscalité différée (décalages temporaires)	1 470 745	1 620 441	149 696				
Fiscalité différée (retraitements)	(1 508 448)	(1 468 265)	40 184				
Autres	(0)						
Valeur nette par catégorie	(37 703)	152 176	189 880				

Le taux d'impôt différé retenu pour l'exercice clos au 31 août 2023 est de 25%, comme au 31 août 2022.

Les déficits cumulés à fin août 2023 de la société DUFOUR YACHTS n'ont pas fait l'objet d'activation d'impôts différés du fait d'une probabilité faible d'imputation sur les bénéfices à venir à horizon 2 ans.

Impact de montant d'impôts différés non activés sur les déficits : environ 32 m€ de base de déficits soit 8 m€ à fin août 2023.

De même, les retraitements de consolidation portant sur ces entités à horizon court terme n'ont pas généré d'impôt différé. En revanche, les retraitements à horizon long terme (engagement retraite et crédit-bail) ont été soumis à imposition différée.

Annexe 6.1 Actif circulant (hors impôts différés)

Libellé	31/08/2023			31/08/2022		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés	4 481 290	(181 349)	4 299 941	3 462 838	(98 912)	3 363 926
Clients et comptes rattachés	4 481 290	(181 349)	4 299 941	3 462 838	(98 912)	3 363 926
Avances et acomptes versés sur commandes	5 079 072		5 079 072	931 250		931 250
Créances sur personnel & org. Sociaux	40 893		40 893	26 597		26 597
Créances fiscales hors IS	1 385 651		1 385 651	1 565 589		1 565 589
Etat Impôt sur les bénéfices	101 584		101 584	645 935		645 935
Comptes courants	54 810		54 810	1 024		1 024
Actionnaires : capital appelé non versé	496 108		496 108			
Autres créances	371 060	(47 145)	323 915	1 103 510	(47 145)	1 056 365
Ecart de conversion - actif	116 426		116 426	1 283 490		1 283 490
Charges constatées d'avance	6 835 480		6 835 480	2 118 647		2 118 647
Autres créances et comptes de régularisation	14 481 082	(47 145)	14 433 937	7 676 042	(47 145)	7 628 897
Actif circulant	18 962 371	(228 494)	18 733 877	11 138 880	(146 057)	10 992 823

Les clients et comptes rattachés, les autres créances et les comptes de régularisation, hors écarts de conversion, se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	31/08/2023	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<3 ans	4 ans<<3 ans	Au dela
Clients et comptes rattachés	4 481 290	4 481 290					
Clients et comptes rattachés	4 580 664	4 580 664					
Avances et acomptes versés sur commandes	5 079 072	5 079 072					
Créances sur personnel & org. Sociaux	40 893	40 893					
Créances fiscales hors IS	1 385 651	1 385 651					
Etat Impôt sur les bénéfices	101 584	101 584					
Comptes courants	54 810	54 810					
Actionnaires : capital appelé non versé	496 108	496 108					
Autres créances	371 060	371 060					
Charges constatées d'avance	6 835 480	6 835 480					
Autres créances et comptes de régularisation	14 364 657	14 364 657					
Actif circulant	18 845 946	18 845 946					

Annexe 7. Trésorerie nette

Libellé	31/08/2022	31/08/2023
Trésorerie active nette	68 953 074	66 992 573
Disponibilités	68 953 074	68 128 352
Intérêts courus non échus s/ dispo.		20 263
Dépréciations sur VMP - Autres placements		(1 156 042)
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 334	516 660
Trésorerie à court terme	68 951 740	66 475 913
Placements à court terme	70 000 000	76 000 000
VMP - Autres placements	70 000 000	76 000 000
Actions propres nettes des dépréciations	479 588	1 697 595
Trésorerie passive assimilée à une dette	38 990	2 595 348
Concours bancaires (dettes)	38 990	2 595 348
Trésorerie à long terme	70 440 598	75 102 246
Trésorerie nette	139 392 338	141 578 159

La trésorerie nette tient compte des dépréciations des actions propres (97 129 €), des valeurs de placements (1 156 042 €) et des concours bancaires (2 595 348 €).

Annexe 8. Provisions et impôts différés

Libellé	31/08/2022	31/08/2023	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges	2 560 937	2 433 239	833 302	(961 000)			
Provisions pour pertes de change	1 481 671	116 426		(1 365 245)			
Provisions pour garanties	2 968 263	3 444 654	1 310 483	(834 092)			
Autres provisions pour risques	468 361	408 562	5 399	(65 198)			
Provisions pour pensions et retraites	1 395 478	1 098 099	2 286	(299 665)			
Autres provisions pour charges	399 461			(399 461)			
Impôts différés passif	391 566	176 941					(214 625)
Provisions et impôts différés	9 665 738	7 677 920	2 151 470	(3 924 662)			(214 625)

Annexe 9. Dettes financières

Libellé	31/08/2022	31/08/2023	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts obligataires - courant	500 000	500 000					
Emprunts auprès établis. de crédit	27 427 129	21 068 106		(6 359 024)			
Dépôts et cautionnements reçus	1 500	1 500					
Emission titres part. & av. de l'Etat - courant	433 200			(433 200)			
Autres emprunts et dettes assimilées - courant		679 370		(30 959)	3 088		707 241
Intérêts courus sur emprunts	125 939	77 879	6 652	(54 712)			
Dettes rattachées à des participations	1 238 663	1 150 688	1 683 095	(1 771 070)			
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 334	516 660			1 463		513 863
Concours bancaires (dettes)	38 990	2 595 348			11 730		2 544 629
Dettes financières	29 766 754	26 589 551	1 689 747	(8 648 964)	16 281		3 765 733
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>6 085 471</i>	<i>5 106 269</i>					

La ligne « participation des salariés bloquée » concerne les dettes à l'égard des salariés dont FOUNTAINE PAJOT gère la participation.

La ligne « autres variations » correspond aux opérations d'apport d'activité dans les entités US.

Les dettes financières se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	31/08/2023	< 1 an	1 an<=5 ans	Au-delà
Emprunts obligataires	500 000		500 000	
Emprunts auprès établis. de crédit	21 068 106	4 453 509	15 317 975	1 296 622
Dépôts et cautionnements reçus	1 500			1 500
Autres emprunts et dettes assimilées	679 370	137 580	541 790	
Intérêts courus sur emprunts	77 879	77 879		
Dettes rattachées à des participations	1 150 688	3 080 458		
Concours bancaires (trésorerie passive)	516 660	516 660		
Concours bancaires (dettes)	2 595 348	1 600 310	995 038	
Dettes financières	26 589 551	9 866 396	17 354 803	1 298 122

Annexe 10 Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation (hors impôts différés)

Libellé	31/08/2022	31/08/2023
Dettes fournisseurs	19 344 254	32 233 241
Dettes fournisseurs	19 344 254	32 233 241
Avances acomptes reçus sur commandes	117 064 555	117 356 160
Dettes sociales	13 283 087	15 172 318
Dettes fiscales (hors IS)	2 299 862	2 167 602
Etat impôts sur les bénéfices	1 582 227	3 479 449
Comptes courants groupe	(0)	96 853
Dettes s/ acquis. d'actifs	85 679	48 400
Autres dettes	1 249 237	1 372 693
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	59 457	1 039 063
Ecart de conversion passif		10
Produits constatés d'avance	3 752 111	4 916 138
Autres dettes et comptes de régularisation	139 376 214	145 648 685
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	158 720 468	177 881 926

Les fournisseurs et comptes rattachés, les autres dettes et compte de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	31/08/2023	< 1 an	1 an<<5 ans	Au-delà
Dettes fournisseurs	32 233 241	32 233 241		
Avances acomptes reçus	117 356 160	117 356 160		
Dettes sociales	15 172 318	15 172 318		
Dettes fiscales hors IS	2 167 602	2 167 602		
Impôts sur les bénéfices	3 479 449	3 479 449		
Comptes courants groupe	96 853	96 853		
Dettes s/ acquis. d'actifs	48 400	48 400		
Autres dettes	1 372 693	1 372 693		
Charges à payer	1 039 063	1 039 063		
Produits constatés d'avance	4 916 138	4 584 683	323 093	8 362
Autres dettes et comptes de régularisation	177 881 916	177 550 462	323 093	8 362
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	177 881 916	177 550 462	323 093	8 362

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 11. Chiffre d'affaires

Libellé	31/08/2023	31/08/2022
Ventes de marchandises	10 180 201	1 003 120
Production vendue de biens	299 509 941	249 993 330
Production vendue de services	4 556 338	3 500
Produits des activités annexes	6 862 782	5 374 565
Rabais, remises et ristournes accordés	(44 287 466)	(36 509 968)
Chiffre d'affaires	276 821 797	219 864 546

Annexe 12. Autres produits d'exploitation

Libellé	31/08/2023	31/08/2022
Production stockée	10 420 295	7 738 918
Production immobilisée	1 520 660	1 533 825
Subventions d'exploitation	50 513	10 176
Rep./Amt. & Dépr. immo. incorporelles	7 893	
Reprise sur provisions d'exploitation	1 815 758	2 490 578
Rep./Prov. engagements de retraite	299 665	561 020
Rep./Dépr. sur actif circulant	661 300	919 650
Transferts de charges d'exploitation	784 873	789 321
Autres produits	5 571 522	1 948 186
Autres produits d'exploitation	21 132 480	15 991 676

Annexe 13. Achats consommés (hors gains ou perte de change sur achats consommés)

Libellé	31/08/2023	31/08/2022
Achats de marchandises	(609 046)	408 543
Achats d'études et prestations de services	(3 466 149)	(146 278)
Autres achats	(30 540 602)	(23 067 282)
Achats non stockés de matières et fournitures	(5 381 587)	(3 830 471)
Variation stocks de marchandises	1 631 026	
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(114 745 939)	(93 351 523)
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	751 364	4 194 637
Pertes de change sur achats de marchandises	(33 520)	(42 548)
Gains de change sur achats de marchandises	54 964	26 809
Achats consommés	152 339 489	115 808 113

Annexe 14. Charges externes

Libellé	31/08/2023	31/08/2022
Sous-traitance	(1 178 976)	(522 536)
Redevances de crédit-bail	(4 633)	3 218
Locations immobilières et charges locatives	(623 104)	(360 731)
Locations mobilières et charges locatives	(591 657)	(441 008)
Entretien et réparations	(3 070 693)	(2 459 311)
Primes d'assurances	(858 340)	(524 747)
Autres services extérieurs	(431 760)	(77 793)
Personnel détaché et intérimaire	(16 960 883)	(15 343 907)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(5 382 104)	(3 851 125)
Publicité, publications, relations publiques	(4 023 646)	(2 935 463)
Transport	(2 581 682)	(1 777 074)
Déplacements, missions et réceptions	(976 308)	(625 423)
Frais postaux et frais de télécommunications	(258 431)	(197 998)
Frais bancaires	(150 158)	(171 788)
Autres charges externes	(448 240)	(381 392)
Autres charges	(3 552 074)	(2 287 676)
Charges externes	(41 092 688)	(31 954 755)

Annexe 15. Impôts et taxes

Libellé	31/08/2023	31/08/2022
Impôts et taxes sur rémunérations	(770 129)	(732 925)
Autres impôts et taxes	(1 460 136)	(1 441 823)
Impôts et taxes	(2 230 265)	(2 174 747)

Annexe 16. Charges de personnel

Libellé	31/08/2023	31/08/2022
Rémunérations du personnel	(37 257 571)	(31 312 523)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(13 759 267)	(12 089 841)
Autres charges de personnel	(47 000)	(9 011)
Participation des salariés	(5 763 860)	(4 744 157)
Charges de personnel	(56 827 698)	(48 155 532)

Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	31/08/2023	31/08/2022
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(4 356 281)	(4 176 703)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(4 563 910)	(5 183 549)
Dot. aux provisions d'exploitation	(2 149 184)	(1 866 521)
Dot/Prov. engagements de retraite	(2 286)	
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(786 262)	(650 851)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(11 857 923)	(11 877 624)

Annexe 18. Produits financiers (y compris gain de change sur achats consommés)

Libellé	31/08/2023	31/08/2022
Revenus des créances rattachées à des participations	(94 790)	0
Rep. sur provisions à caractère financier	1 357 777	36 686
Rep./Dépr. sur actifs financiers		225 000
Reprise sur dépréciation titres - groupe	15 174	
Gains de change sur opérations financières	21 832	264 945
Produits nets sur cession de VMP	80 043	4 052
Autres produits financiers	2 218 746	283 653
Produits financiers	3 598 782	814 337

Annexe 19. Charges financières (y compris perte de change sur achats consommés)

Libellé	31/08/2023	31/08/2022
Charges d'intérêts	(725 285)	(921 108)
Pertes de change sur opérations financières	(987 431)	(919 833)
Autres charges financières		(225 035)
Dot. aux provisions à caractère financier		(1 474 203)
Dot. dépr. sur actifs financiers	(1 156 042)	(18 719)
Charges financières	(2 868 758)	(3 558 897)

Annexe 20. Produits exceptionnels

Libellé	31/08/2023	31/08/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	471 251	158 411
Produits excep. s/ exercices antérieurs	24 558	
Produits de cession d'immo. corp.	200 575	1 422 781
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	90 509	93 834
Autres produits exceptionnels	8 369	
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	451 461	
Transfert de charges exceptionnelles		1 782
Produits exceptionnels	1 246 723	1 676 807

Annexe 21. Charges exceptionnelles

Libellé	31/08/2023	31/08/2022
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(2 291 936)	(1 148 484)
Charges excep. sur exercices antérieurs	(1 038)	
VNC des immo. corp. cédées	(41 619)	(5 048)
+/- value de consolidation	(317 876)	
Autres charges exceptionnelles	(89 037)	
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel		(451 461)
Charges exceptionnelles	(2 741 506)	(1 604 993)

Annexe 22. Charges d'impôts

Libellé	31/08/2023	31/08/2022
Impôt sur les bénéfices	(8 908 980)	(7 205 140)
Impôts différés	189 880	(212 193)
Report		38 542
Charges d'impôts	(8 719 100)	(7 378 791)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Données en K€	31/08/23		
	Base	Impôt	Taux
Résultat net des entreprises intégrées	24 122		
Charge d'IS social	8 909		0
Charge d'Impôt Différé	-190		0
Total impôt sur les bénéfices	8 719		0
Résultat avant impôt	32 841		0
Impôt théorique calculé	0	8 210	25,00%
+ Charges non déductibles	721	180	25,00%
- Produits non imposables	-279	-70	25,00%
Activation d'impôts différés	579	145	25,00%
Retraitements de conso sans ID	318	79	25,00%
Var bases non activées par prudence	533	133	25,00%
Base soumise à l'impôt en consolidation	34 713	8 678	25,00%
IS étranger		166	
- Crédits d'impôt et dégrèvements		-278	
+ Incidence base Exo Contrib° sociale 3.3%		264	
+/- Ecart / arrondi Taux IS		0	
Ecart/ taux étranger	0	-111	
Charge d'impôt effective	0	8 719	25,12%

Autres Informations

Effectifs (entités hors MCC)

Libellé	31/08/2023	31/08/2022
Cadres	91	75
Agents de maîtrise et techniciens	107	123
Employés	115	130
Ouvriers	853	708
Effectif moyen interne	1166	1036
Intérimaires	381	346
Effectif moyen intérimaire	381	346
Effectif moyen total	1547	1382

Engagements hors-bilan

FONTAINE PAJOT :

- Nantissement de 6 000 k€ sur emprunt Crédit Agricole de 10 m€ : solde de 1250 k€ au 31 août 2023.

DUFOUR YACHTS :

- Autres garanties données – Engagement de reprise contrats floor plan : 6 681 k€.

Rémunérations des commissaires aux comptes

Les honoraires comptabilisés au titre de la période de septembre 2022 à août 2023 pour l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation s'élèvent à 170 k€ HT.

Rémunération des dirigeants

En application de l'article R.123-198-1 du Code de Commerce, le montant global des rémunérations directes et indirectes allouées au titre de la période aux dirigeants s'élève à 549 k€.

Opérations réalisées avec les entreprises liées

Néant.